

DANS CE NUMÉRO :

MOT DU MAIRE	1
ACTUALITÉ MUNICIPALE	2 À 7
VIE CULTURELLE	8
LOISIR ET SPORT	9 10
VIE COMMUNAUTAIRE	11
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	12

SOMMAIRE :

- Taxes municipales
- Garderie municipale
- Gym cerveau
- Cours de danse
- Fête des pompiers

MOT DU MAIRE

La rentrée!

Septembre arrive et pour plusieurs, c'est la fin des vacances! Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais moi j'ai vu un tourisme différent cet été. Un tourisme plus calme, plus contemplatif, qui prenait le temps de marcher et de profiter des beautés de notre municipalité sans se presser! La pandémie a permis à nombreux québécois et québécoises de découvrir notre belle Gaspésie. On les sentait fébriles, ils ne voulaient rien manquer! Mais, en cette époque postpandémique, j'ai constaté que les touristes étaient plus calmes. J'ai parlé à quelques-uns et j'en déduis que le retour à la normale a aussi entraîné le retour des habitués qui viennent et reviennent en Gaspésie pour en profiter.

Les jeunes sont de retour en classe! Comme vous le savez, nous avons perdu notre secondaire à l'école! Nous avons réussi à garder notre préscolaire, mais il s'en est fallu de peu! Cette situation devrait tous nous interpeller, nous inquiéter et nous mobiliser autour du développement de notre municipalité. Le printemps dernier, la Corporation de développement vous a consulté dans le cadre du processus de mise à jour de nos politiques sociales.

Les travaux de la corporation reprennent ces jours-ci et vous serez invités à une consultation publique qui aura lieu le 26 septembre prochain. Cette consultation permettra à la corporation de tracer les contours des orientations de développement sur lesquelles votre conseil municipal et les différents organismes viendront s'appuyer pour le développement de projets. Ne manquez pas ce rendez-vous! Nous avons besoin de vous pour dynamiser cette démarche si importante pour notre communauté.

Tous, vous avez entendu parler de la crise du logement! Cette crise n'est pas qu'une question de grandes villes, elle nous touche directement et représente un frein à l'accueil de familles dans notre municipalité! L'entreprise allemande, Duravit, qui œuvre dans la fabrication d'équipements de salle de bain haut de gamme, s'installera à Matane. L'usine qui ouvrira en 2025, embauchera 240 personnes. Comment tirer avantage de ce projet pour attirer des jeunes familles à Baie-des-Sables? Il faut être capable de les loger et nous allons y travailler....ensemble!

Bonne rentrée!

Gérald Beaulieu, maire

MOT DU MAIRE-SUITE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 3 JUILLET 2023

À sa séance ordinaire tenue le lundi 3 juillet 2023, votre conseil a résolu:

D'accepter l'offre de Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis pour son emprunt par billets en date du 17 juillet 2023 au montant de 69 100 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéro 2005-06 et 2011-03 pour le refinancement des travaux d'aqueduc, d'égout, de voirie complémentaire et du Programme Rénovation Québec (PRQ);

D'accepter l'offre de services professionnels en architecture de Madame Marie-Hélène Nollet pour la réalisation d'une étude d'avant-projet à la mise aux normes et l'agrandissement de la caserne in-

condie au montant de 8 000 \$ avant les taxes. Cette proposition inclut les relevés, la mise en dessin, la conception, l'esquisse, l'estimation et la rédaction d'un rapport;

D'accepter l'offre de services en ingénierie de Stantec Experts-conseils Itée pour la réalisation d'une étude d'avant-projet à la mise aux normes et l'agrandissement de la caserne incendie au montant de 8 000 \$ avant les taxes. Cette proposition inclut l'évaluation des besoins, le rapport d'étude en électricité, en mécanique et en structure, l'estimation du coût du projet;

D'acheter environ 12 tonnes métriques de sel de déglacage chez « Mines Seleïne » au

montant de 123.25 \$ la tonne métrique plus les taxes;

D'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à entreprendre toutes les démarches requises afin de recevoir les résidus de pavage de la route 132 à Métis-sur-Mer, en vue de les utiliser comme matériaux de rechargement sur le réseau routier municipal;

D'autoriser l'achat des composantes nécessaires à l'installation d'une clôture à l'entrée du quai. Il s'agit d'une clôture commerciale en broche galvanisée qui reposera sur des glissières de sécurité en béton. Au coût estimé est de 5 000 \$ avant les taxes.



Avis aux lecteurs

Ceci constitue un résumé des décisions prises par le conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 AOÛT 2023

À sa séance ordinaire tenue le lundi 7 août 2023, votre conseil a résolu:

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à présenter au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables, une demande d'aide financière et

technique au ministère de la Sécurité publique dans le *Cadre pour la prévention de sinistres (CPS)*. Le but de étant de réaliser des analyses de risques ainsi que des travaux de prévention et d'atténuation des risques de sinistres;

D'accepter que la MRC de La Matanie procède

à des dépenses d'immobilisations pour un montant n'excédant pas 410 400 \$ taxes nettes incluses, pour l'acquisition de divers équipements pour le Service régional de sécurité incendie; lesquels seront financées par un règlement d'emprunt au montant de 410 400 \$ dont la période d'amor-



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 AOÛT 2023

tissement sera de 15 ans et ne pourra excéder la durée de l'entente dont l'échéance est prévue au 31 décembre 2043;

De demander des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en propane. Les invitations seront lancées aux entreprises suivantes : Sonic Propulse Énergies, Supérieur Propane et Solugaz Propane;

D'officialiser le dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Baie-des-Sables pour l'année 2022;

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Projet de règlement numéro 2008-05-6 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2008-05 afin d'assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé et d'ajouter des objectifs en lien avec l'agriculture urbaine* »;

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Premier projet de règlement numéro 2008-06-8 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06 afin d'assurer la concordance au sché-*

ma d'aménagement et de développement ainsi que de bonifier le cadre réglementaire concernant l'agriculture urbaine »;

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Projet de règlement numéro 2008-07-3 modifiant le règlement de lotissement numéro 2008-07 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et d'ajouter des restrictions aux opérations cadastrales à l'initiative de la municipalité* »;

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Projet de règlement numéro 2008-10-1 modifiant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2008-10 afin de se conformer aux modifications à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme découlant de la sanction du projet de loi 67* »

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Projet de règlement numéro 2008-11-7 modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 2008-11 afin de*

mettre à jour le règlement en lien avec les nouveaux enjeux relatifs à l'érosion côtière, à l'agriculture urbaine, à l'hébergement touristique et aux milieux hydriques »;

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Projet de Règlement numéro 2023-02 relatif à la démolition d'immeubles de la Municipalité de Baie-des-Sables* »

D'adopter, à des fins de consultation publique, le « *Projet de Règlement numéro 2023-03 sur la garde d'animaux dans le périmètre d'urbanisation abrogeant et remplaçant le règlement 2021-03 sur la garde d'animaux de ferme dans le périmètre d'urbanisation* »;

D'autoriser le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à présenter au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* relative au projet de climatisation du centre communautaire Gabriel-Raymond;

D'établir une politique de soutien pour les organismes communautaires du territoire.



Les enregistrements audio des séances du conseil municipal et les procès-verbaux sont disponibles sur le site web de la municipalité au www.municipalite.baiedessables.ca



ACTUALITÉ MUNICIPALE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT EN MATIÈRE D'URBANISME

Aux personnes intéressées par ces projets de règlement.

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par le soussigné de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le **7 août 2023**, le conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

Projet de règlement numéro 2008-05-6 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2008-05 afin d'assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé et d'ajouter des objectifs en lien avec l'agriculture urbaine;

Premier projet de règlement numéro 2008-06-8 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement ainsi que de bonifier le cadre réglementaire concernant l'agriculture urbaine;

Projet de règlement numéro 2008-07-3 modifiant le règlement de lotissement numéro 2008-07 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et d'ajouter des restrictions aux opérations cadastrales à l'initiative de la municipalité;

Projet de règlement numéro 2008-10-1 modifiant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2008-10 afin de se conformer aux modifications à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* découlant de la sanction du projet de loi 67;

Projet de règlement numéro 2023-02 relatif à la démolition d'immeubles de la Municipalité de Baie-des-Sables.

POURQUOI CES CHANGEMENTS?

La Municipalité de Baie-des-Sables est tenue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* d'harmoniser sa réglementation d'urbanisme avec les dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matanie qui ont été modifiées récemment. Voici en résumé les modifications qui touchent le plan d'urbanisme (document de planification) :

- Révision des enjeux relatifs à l'érosion côtière;
- Gestion des activités sensibles dans les zones de contraintes;
- Révision de la gestion des milieux humides et hydriques en fonction du régime transitoire de gestion de ces milieux du gouvernement du Québec;
- Intégration d'objectifs et de moyens de mise en œuvre en lien avec les îlots de chaleur;
- Modification pour intégrer des objectifs et des moyens de mise en œuvre concernant l'agriculture urbaine. La municipalité profite de cette occasion pour revoir certains éléments relatifs à la planification et à la réglementation de son territoire. Ces modifications sont entreprises à l'initiative de la municipalité.

COMMENT PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ?

Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement aura lieu le **11 septembre 2023 à 18h** à la salle du conseil municipal située au 20 rue du Couvent à Baie-des-Sables. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement et les conséquences de leurs entrées en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Aussi, le **projet de règlement 2008-06-8** contient des dispositions assujetties à une approbation référendaire.

OÙ PUIS-JE CONSULTER LES PROJETS DE RÈGLEMENT?

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation en ligne sur le site Internet de la municipalité au <https://municipalite.baiedessables.ca/>.

Donné à Baie-des-Sables (Québec), ce 8 août 2023.

Adam Coulombe

Directeur général et greffier-trésorier

ACTUALITÉ MUNICIPALE

ORDRE DU JOUR, SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

- ◆ Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées
- ◆ Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
- ◆ Service municipal pour la collecte des matières recyclables agricoles (plastiques)
- ◆ Adoption du second projet de règlement numéro 2008-06-8 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06
- ◆ Formation et composition d'un comité d'habitation
- ◆ Renouvellement de la TECQ 2024-2028—Négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada



RAPPEL - RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05

LIMITES DE VITESSE SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant :

À l'intérieur du périmètre urbain:

- 40 km/h sur la rue de la Mer;
- 40 km/h sur la rue des Souvenirs;
- 40 km/h sur la rue Saint-Jean-Baptiste;
- 40 km/h sur la rue de l'Église;
- 40 km/h sur la rue du Couvent;
- 40 km/h sur la rue de la Fabrique;

- 40 km/h sur la rue de Pins;
- 40 km/h sur la rue des Cèdres.

À l'extérieur du périmètre urbain

- 80 km/h sur la route du Cimetière;
- 80 km/h sur la route Dion;
- 60 km/h sur la route à Désiré;
- 70 km/h sur la route Lepage;
- 60 km/h sur la route Ross;
- 70 km/h sur le 3^e Rang;

- 80 km/h sur le 4^e Rang Ouest;

- 80 km/h sur le 4^e Rang Est;

- 70 km/h sur le 5^e Rang Ouest;

- 70 km/h sur le 5^e Rang Est.

La signalisation appropriée a été installée par le service des travaux publics de la municipalité.

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code la sécurité routière.

Lundi le 11 septembre à 18h

Assemblée de consultation publique relative à des projets de règlement en matière d'urbanisme



ACTUALITÉ MUNICIPALE



À VENIR EN SEPTEMBRE...

- ◆ **Le 1^{er}**, réouverture du bureau municipal les vendredis
- ◆ **Le 2**, Baie-des-Sables en fête par le comité des pompiers au Parc du Sacré-Cœur
- ◆ **Le 4**, Fête du travail, bureau municipal fermé
- ◆ **Le 10**, déjeuner brunch du Club des 50 ans et plus dès 9h30 centre communautaire
- ◆ **Le 11**, début des ateliers de gym cerveau au centre communautaire à 13h30
- ◆ **Le 11**, consultation publique à 18h à l'Édifice municipal Philippe-Morin
- ◆ **Le 11**, séance du conseil à 19h à l'Édifice municipal Philippe-Morin
- ◆ **Le 19**, assemblée générale annuelle de la Corporation de développement à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond
- ◆ **Le 25**, début de la session de cours de danse en ligne à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond
- ◆ **Le 26**, consultation publique sur les politiques sociales et sur le plan de développement local au Centre communautaire Gabriel-Raymond à 18h30
- ◆ **Le 29**, spectacle du Relieur fou chantant et d'Anne Bilodeau à la Résidence des Sables à 19h30
- ◆ **Le 30**, échéance du 3^e versement des taxes municipales
- ◆ **Le 30**, atelier de sculpture d'argile sans cuisson au Centre communautaire Gabriel-Raymond à 13h
- ◆ **Le 1^{er} octobre**, café-causerie avec Stéphanie Pelletier et Serge Woltz à la Bibliothèque Marie-Ratté à 10h30
- ◆ **Le 1^{er} octobre**, atelier de danse littéraire au Centre communautaire Gabriel-Raymond à 13h

Conservez le
calendrier à la
page 12
pour ne rien
manquer des
activités des
mois prochains!

TAXES MUNICIPALES

La date d'échéance pour le 3^{ème} versement des taxes municipales est le 30 septembre prochain. Il est possible de payer votre compte de taxes municipales :

PAR INTERNET et dans la plupart des institutions financières. Il est essentiel d'inscrire le numéro de matricule qui

apparaît sur le coupon de versement ;

PAR LA POSTE, en utilisant les coupons à joindre à votre chèque. Les chèques peuvent être postdatés pour chacune des échéances de versement;

AU BUREAU MUNICIPAL, par chèque ou en argent comptant.

Il est important de noter que la Municipalité de Baie-des-Sables n'émet pas de nouveau compte de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.

Si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE

Le conseil municipal souhaite sécuriser les jeunes familles en assurant la disponibilité d'un service de garderie à l'école Assomption pour l'année scolaire 2023-2024 et ainsi répondre aux besoins des parents de la communauté.

Nous désirons vous rappeler qu'un tarif unique de 10\$ par jour pour

chaque enfant s'applique. Ce tarif permet d'élargir la clientèle cible en offrant un service mieux adapté aux parents ayant des besoins sporadiques et cela, à moindre coût.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à inscrire votre ou vos enfant(s) dès maintenant et profiter du service durant la prochaine an-

née scolaire. La fiche d'inscription et les règles de fonctionnement du service sont disponibles auprès de la responsable Madame Christine Adams et sur notre site Internet à www.municipalite.baiedessables.ca.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 772-6218.



CIRCUIT GOURMAND DE BAIE-DES-SABLES

Dimanche le 20 août dernier avait lieu le circuit gourmand de Baie-des-Sables. Plusieurs producteurs, transformateurs et restaurateurs du village ont participé à cette belle journée afin de faire découvrir à la population l'abondance des délicieux produits du terroir et le savoir-faire des artisans de la région. Dans une ambiance festive, de nombreux visiteurs d'ici et d'ailleurs ont pu déguster et faire provision de délicieux produits locaux, le tout sous un soleil radieux!

Félicitations aux organisateurs à tous les participants pour ce bel évènement qui fait rayonner les entreprises de chez nous!

La prochaine édition du bulletin municipal vous parviendra le 29 septembre 2023

CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES À LA CONSTRUCTION

Afin d'encourager la construction résidentielle et favoriser la venue de nouvelles familles, votre municipalité a instauré dans la dernière année un programme de revitalisation à l'égard d'une partie de son sec-

teur urbain prenant la forme d'un crédit de taxes foncières à la construction résidentielle.

Pour consulter le règlement 2022-03 ainsi que la carte du secteur visé, rendez-vous sur le site

web de la municipalité au www.municipalité.baiedessables.ca dans la section règlements municipaux.



VIE CULTURELLE

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Pour une troisième année consécutive, les communautés rurales de La Matanie dérouleront le tapis rouge pour accueillir tous les citoyennes et citoyens afin de leur offrir une programmation culturelle riche et variée à l'occasion des Journées de la culture, qui se dérouleront du 29 septembre au 1^{er} octobre prochains. Cette année, sept municipalités de La Matanie offriront trois jours d'activités surprenantes, innovantes et accessibles: Les Méchins, St-Adelme, Grosses-Roches, Ste-Paule, St-Léandre, St-Ulric et Baie-des-Sables. Près d'une vingtaine d'activités gratuites à découvrir: spectacles, ateliers, causeries, expositions et démonstrations! Pour consulter la programmation complète rendez vous sur le site web des Journées de la culture au www.journeesdelaculture.qc.ca/activites



BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

La bibliothèque est revenue à l'horaire régulier soit les jeudis de 15h30 à 18h30.

Les Journées de la culture nous donnent l'occasion de vous inviter à deux activités gratuites qui sauront vous intéresser.

Dimanche le 1^{er} octobre à 10h30

Stéphanie Pelletier, l'auteure du conte Béline, composé lors des fêtes du 150^e, se joindra à nous pour un en-

retien sur son travail d'écrivaine. Ce sera l'occasion pour nous de lui remettre une copie du conte que nous avons fait relire. M. Serge Woltz, qui a illustré le conte, sera aussi de la fête pour discuter de son approche. Deux copies ont aussi été gardées pour la bibliothèque et seront disponibles pour les prêts. Une belle façon de se replonger dans l'atmosphère des fêtes et de discuter avec l'auteure

et l'illustrateur de leur travail.

Dimanche le 1^{er} octobre à 13h30 au Centre communautaire Gabriel-Raymond, Madame Marie-Philippe Fortin, directrice de l'École de ballet jazz de Matane nous initiera à la danse à partir de mots, textes ou passages d'un conte qui susciteront des mouvements, des expressions corporelles, traductions physiques des émotions ressenties. À ne pas manquer!

Les Journées

de la

culture

du 29 septembre

au

1^{er} octobre 2023

COMITÉ CULTUREL

Le Comité culturel est heureux de vous convier à deux activités gratuites et ouvertes à tous en septembre dans le cadre des Journées de la culture. Vendredi le 29 septembre à 19h30, le Relieur fou chantant et Anne Bilodeau vous offriront une prestation à la Résidence des Sables. Samedi le 30 septembre à 13h au Centre communautaire Gabriel-Raymond aura lieu un atelier de sculpture d'argile sans cuisson avec Francine Ménard. Bienvenue à tous!



LOISIR ET SPORT

ATELIERS DE GYM CERVEAU

Le centre de services scolaire ayant mis fin au programme de cours de gym cerveau au printemps dernier, plusieurs citoyennes et citoyens nous ont exprimé leur déception et la nécessité de poursuivre l'offre de cette formation sur le territoire.

Votre service des loisirs est heureux de vous annoncer que des at-

eliers de gym cerveau auront lieu au Centre communautaire Gabriel-Raymond tous les lundis après-midi de 13h15 à 15h45 dès le 11 septembre!

Ces ateliers permettent aux personnes âgées de 50 ans et plus de garder leur cerveau alerte, vif et en bonne forme par le biais d'activités intellectuelles et d'exer-

cices de mémorisation, de concentration, d'observation, de stimulation visuelle et auditive, tout en contribuant à contrer l'isolement en permettant aux participants de tisser des liens sociaux.

Communiquez avec le service des loisirs pour plus de détails ou pour vous inscrire à ces ateliers.



COURS DE DANSE EN LIGNE

Une nouvelle session de cours de danse en ligne débutera le lundi 25 septembre prochain à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond!

Que vous soyez débutant ou intermédiaire, venez danser dans une ambiance sympathique. Apprenez de nouvelles danses en ligne populaires ou peaufinez celles que vous connaissez déjà avec Madame Louise Cutler-Côté. Pour le plaisir de bouger, de danser et de s'amuser sur des rythmes variés! Les cours auront lieu tous les lundis soir à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond au coût de 60\$ pour la session de douze cours. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 15 septembre, en communiquant avec le service des loisirs de votre municipalité.

CAMP DE JOUR ESTIVAL

Le 11 août dernier marquait la fin de six belles semaines au camp de jour estival de Baie-des-Sables!

Au total quatorze enfants ont fréquenté le camp de jour cet été. De nombreuses activités et sorties leurs ont été proposées tout au long du camp, dont la visite de L'Institut Mau-

rice-Lamontagne, le Parc des Iles de Matane, un jeu d'évasion au pub ludique Chez Elmo, La Fermette d'Auréli, L'Île des Moussailons, les olympiades, la course en couleur ainsi que plusieurs ateliers offerts par le CIBLES, COSMOSS Matanie et Réseau biblio pour ne nommer que celles-là!

Merci à nos trois animateurs; Élodie, Éloi et Maxime, qui ont su transmettre leur énergie positive et leur créativité aux jeunes tout au long du camp à travers une programmation d'activités pas toujours de tout repos!

Bonne rentrée scolaire à tous les jeunes!

Pour information et inscription aux activités:

baiedes-sables@lamatanie.ca

ou

418 772-6218

poste 101



LOISIR ET SPORT

COMITÉ DES POMPIERS

Le Comité des pompiers est heureux de vous annoncer la reprise des feux d'artifice de la fête nationale au Parc du Sacré-Cœur ce samedi 2 septembre à compter de 16h. Afin de d'agrémenter ce moment et pour avoir l'occasion de vous rencontrer sur place, les pompiers vous offriront hot-dogs et maïs, et ce gratuitement. Le tout sera accompagné de musique festive. Apportez vos consommations et vos chaises, ils feront éclater les feux d'artifice à la tombée du jour. Joignez-vous à eux pour cet évènement en famille et entre amis!



**Baie-des-Sables
en fête!**

Samedi le 2 septembre 2023 dès 16h
Parc du Sacré-Cœur (face à l'église)

Hot-dogs et blé d'Inde
Musique et animation

Feux d'artifice en soirée!
(reprise des feux du 23 juin)

***Apportez vos breuvages**

Activité gratuite offerte par le comité des pompiers de Baie-des-Sables!

Reprise des
feux d'artifice
samedi le 2 sep-
tembre en soirée
au Parc du
Sacré-Cœur

VIE COMMUNAUTAIRE

ALPHA DE LA MATANIE

Alpha de La Matanie est le volet alphabétisation de l'organisme sans but lucratif La Gigogne Inc.

On y offre gratuitement, pour toute la population de la MRC de La Matanie, des services d'alphabétisation populaire en milieu communautaire, des ateliers d'initiation à l'informatique et des ateliers parents/enfants. Chez Alpha de La Matanie, tous les ateliers sont gratuits et personnalisés. Ils sont disponibles pour les personnes de 16 ans et plus désirant apprendre à leur rythme.

Nous offrons des cours de français qui permettent d'améliorer les connaissances tant orales qu'écrites. Les impacts positifs de ces cours dans le quoti-



VIE COMMUNAUTAIRE

ALPHA DE LA MATANIE—SUITE

dien sont nombreux. De plus, nous avons développé une façon originale de faire des mathématiques. En plus de peaufiner des notions de calculs nous apprenons à régler des problèmes de tous les jours tels que le budget, l'épicerie, les comptes, les paiements etc...

Pour répondre aux besoins causés par le virage numérique, des cours d'informatique de base sont donnés à nos installations chaque semaine et dans certains villages.

Depuis maintenant un an, un nouveau service à été mis sur pied. Il s'agit de la boîte à lettres, un service personnalisé sur rendez-vous pour porter assistance aux personnes qui ont des besoins particuliers dans toute La Matanie.

- Soutien aux personnes dans la rédaction et la compréhension de documents écrits.
- Accompagnement pour compléter des formulaires, une inscription en ligne et manuscrits.
- Aide à l'utilisation des appareils informatiques, tablette, téléphone cellulaire ou ordinateur.
- Utilisation des services ou trouver de l'information sur Internet (Accès D, sites gouvernementaux, activités, etc.)
- Ateliers-jeux s'adressant aux enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un adulte significatif, parents, grands-parents, tuteurs etc.

Une formation de 3 heures a aussi été créée qui s'adresse à tous ceux qui communiquent avec un public qui se nomme «Communiquer ça peut être simple!». Elle permet de nous assurer d'être bien lu et bien compris. Différentes techniques de simplification y sont abordées ainsi que des options de mise en forme du texte qui facilitent la lecture.

Joignez-vous à nous en toute simplicité, dans un cadre souple et respectueux. C'est plaisant d'apprendre en éprouvant du plaisir!

À L'APPROCHE DE LA CHASSE

Bien ancrée dans l'histoire du Québec, la chasse permet de se reconnecter avec la nature et de s'évader du quotidien. Qu'on chasse pour le défi, l'observation de la faune ou la qualité de la viande, cette activité est à la portée de tous.

Afin d'assurer une saine gestion et la mise en valeur responsable de la faune, la pratique de la chasse au Québec est étroitement encadrée.

Le droit de chasser ne vous donne pas l'autorisation d'accéder à un terrain privé sans l'accord du propriétaire.

Celui-ci peut jouir de sa propriété à sa guise et vous y accorder ou non l'accès si vous lui en faites la demande.

Assurez-vous donc d'obtenir toutes les autorisations nécessaires avant de circuler ou de chasser sur un territoire privé.



Pour information sur les services

Alpha.coordo@lagigogne.org

ou

composez le

418 566-9325



